

marguillers, quoique la fabrique n'existât pas régulièrement ; car l'on trouve sur une feuille détachée une espèce de reddition de compte laissée par M. Bourg, et rendue par Mathurin Bujold, qualifié de marguiller, en 1784. Aussi une mention d'Abraham Dugas, marguiller, en 1785. Augustin LeBlanc, en 1786, et Pierre Dugas, en 1789.

Dans l'ancienne église, on voit aussi la mention d'un banc réservé au capitaine de milice dont le nom n'a pas passé à la postérité.

C'est M. Desjardins, sans doute à raison d'un plus long séjour à Carleton, qui commença à tenir les archives régulièrement et à inscrire dans un cahier les délibérations de la fabrique.

Nous trouvons aussi un contrat conclu entre les sauvages de Ristigouche et Georges Deschemard pour la construction d'une chapelle dans leur mission, pour remplacer sans doute celle qui avait été brûlée par les Anglais quelques années auparavant. Cette chapelle devait mesurer 56 pieds en longueur et 36 en largeur, et le prix en était de 500 piastres. Ce contrat est signé à Ristigouche, le 27 juillet 1791, en présence de M. Bourg, par une vingtaine de chefs micmacs et M. Deschemard.

M. Deschemard avait rebâtit aussi l'église de Bonaventure incendiée vers 1791, et il travailla plus tard à celle de Carleton.

Le premier acte officiel inscrit dans le cahier des documents paroissiaux par M. Desjardins, fut celui de l'élection de Paul Rabineau, marguiller, le 1^{er} janvier 1795, auquel on remet la somme de £36,6,6, étant le total des revenus de la fabrique à cette époque ; en plus un certain nombre de billets signés R. Innis, commis de M. Lee, marchand de poisson de l'endroit, dont on n'avait pu rien retirer jusqu'alors. Puis, suit une liste de l'inventaire du vestiaire de l'église qui n'était guère garni.

On trouve aussi au même livre des délibérations, en date